ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

convois exceptionnels

Question écrite n° 52857

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la possibilité de mise en place d'un coordonnateur national de la gestion des demandes de transports exceptionnels, pour permettre une application uniforme de la réglementation sur tout le territoire national. En effet, on constate trop souvent des disparités dans ce domaine entre les différents départements.

Données clés

Auteur : M. Éric Straumann
Circonscription : Haut-Rhin (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52857
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : Transports, mer et pêche
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 mars 2014, page 2772
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)